

Fiche de présentation PSE 1

Public concerné

Tout public âgé de 16 ans minimum

Pré-requis : Aucun

Renseignements pratiques

Durée : 35 heures (en présentiel)

Participants : 10 à 12 stagiaires

Actualisation : Tous les 5 ans (6h de formation)

Tarif : 260€

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique avec plan d'intervention INRS et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 2 formateurs

Evaluation : Certificative

Planification

Dates consultables sur notre site internet

Personne en situation de handicap

S'adresser au secrétariat de l'UDSP42 ou à :

-**MDPH42** (Maison Départementale des Personnes handicapées) : **0477499191**

- **AGEFIP** (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés) : Tel : 0800111009

Renseignements

UDSP42 – 8 rue chanoine Ploton - 42000 Saint Etienne

Tel : 04-77-91-08-81 / **Site Internet** : www.udsp.fr

 UDSP 42 //  @42Udsp

AURA : 82420198142 - N°SIRET : 50173610200010

Objectifs de la formation

Durant cette formation, vous apprendrez l'organisation des services et dispositifs de secours puis la conduite à tenir face à une victime présentant une détresse.

Tout au long de l'enseignement, vous alternerez entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et évaluations lors de mises en situation.

Déroulé pédagogique

1 – Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi

2 – Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants

3 – Réaliser un bilan et assurer sa transmission aux services appropriés

4 – Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne :

- L'obstruction brutale des voies aériennes
- Les hémorragies externes
- L'inconscience
- L'arrêt cardiaque
- La défibrillation automatisée externe
- Les détresses vitales
- Les malaises et la maladie
- Les accidents de la peau
- Les traumatismes des os et des articulations
- La noyade

5 – Assister des équipiers secouristes (PSE2), lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage

6 – Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

Débouchés professionnels

Nécessaire pour le BNSSA, la formation pisteurs-secouristes, équipiers DPS

Documentation

Les référentiels pédagogiques à jour sont téléchargeables sur le site interieur.gouv.fr